

# Communiqué de presse

*Négociations commerciales 2018 :*

**UN CONSTAT TRES INQUIÉTANT PARTAGÉ PAR TOUS...  
SAUF PAR LES DISTRIBUTEURS !**

**IL FAUT LEUR FAIRE RESPECTER LA LOI ET LA CHARTE DES EGALim, TOUT DE SUITE !**

*Paris, le  
19/01/2018*

Menaces de déréférencement, demandes massives de déflation, pression économique inacceptable sur les partenaires, comportements contraires à la loi, grande braderie sur les produits..., les négociations commerciales 2018 post Etats généraux de l'alimentation se passent extrêmement mal. Ce constat établi par l'ANIA sur la base des résultats de l'Observatoire des négociations a aujourd'hui été confirmé par une majorité d'acteurs présents, y compris par les services de l'Etat, lors du Comité de suivi des relations commerciales.

Le temps presse, il y a urgence ! Il ne reste plus que 5 semaines avant la fin des négociations pour obtenir un strict respect de la loi et de la charte d'engagement. L'ANIA demande fermement à la grande distribution d'arrêter tout double discours sur la façon dont se déroulent les négociations et de traduire ses paroles en actes. L'Etat doit rétablir un ordre économique plus juste. Faute de quoi, l'esprit des Etats généraux de l'alimentation ne survivra pas au 1<sup>er</sup> mars.

Moins d'un mois après la fin des Etats généraux de l'alimentation et deux mois après la signature de la charte d'engagement « pour une relance de la création de valeur et pour son équitable répartition au sein des filières agroalimentaires françaises » par tous les acteurs de la filière et notamment toutes les enseignes de la grande distribution, **force est de constater que rien n'a changé dans les box de négociation**. Pire, les demandes de déflation sont massives et les signalements de mauvaises pratiques commerciales de la grande distribution à l'encontre des entreprises alimentaires sont encore plus nombreux que l'année dernière.

Ce constat de l'Observatoire des négociations commerciales de l'ANIA, complété de sondages réguliers auprès des entreprises, quelle que soit leur taille, est aujourd'hui confirmé par une large majorité d'acteurs convoqués ce jour au Comité de suivi des relations commerciales par Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Delphine Gény-Stephann, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances.

Ce bilan très inquiétant, preuve de la remise en cause par les acteurs de la grande distribution de la Charte d'engagement qu'ils avaient pourtant signée en novembre dernier, vient assombrir la dynamique positive enclenchée avec les Etats généraux, et la volonté, qui semblait sincère, des distributeurs de mettre un terme à la guerre des prix.

Les déclarations successives du Président de la République et du Premier ministre en fin d'année n'y ont rien changé, donnant le sentiment que ce sont 4 centrales d'achat qui imposent en toute impunité leur guerre des prix et leur propre loi à tous : Etat, agriculteurs, transformateurs et in fine aux citoyens.

C'est bien dans les tous prochains jours que les engagements de tous les distributeurs devront se traduire en actes.

Car si rien n'est fait, l'état d'esprit des Etats généraux de l'alimentation ne survivra pas au-delà du 1<sup>er</sup> mars 2018. Les enseignes de la grande distribution ne peuvent continuer à assumer seules contre tous un double discours.

*Fierté, Responsabilité, Ambition*

---

# Communiqué de presse

---

*L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 19 fédérations nationales sectorielles et 20 associations régionales, représentatives des 17 647 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 172 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 213 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. [www.ania.net](http://www.ania.net)*

*Fierté, Responsabilité, Ambition*